

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Christian Brunier, Pierre Guérini,  
Thomas Büchi, Maria Roth-Bernasconi et  
Jeannine de Haller*

*Date de dépôt: 24 avril 2003*

*Messagerie*

## **Proposition de motion**

### **pour la création d'une Maison « Science et Cité » sous le Pont Butin (FUTUROPONT)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que la Fondation Science et Cité et la Confédération helvétique souhaitent vraisemblablement créer une Maison « Science et Cité » pour chaque région linguistique ;
- que dans sa mise en concurrence avec Vevey (Explora Park) et Yverdon (Le Parc des Sciences), Genève est bien placée pour se voir attribuer la future Maison « Science et Cité » pour la Suisse romande, portant le nom de FUTUROPONT ;
- que le site exceptionnel envisagé pour son implantation, le tablier inférieur du Pont Butin, donnerait à l'Etat l'occasion d'urbaniser à moindres frais un volume architectural existant, original et non utilisé de plus de 35 000 m<sup>2</sup> (surface au sol : 3800 m<sup>2</sup>) ;
- que par ses 60 arches situées 38 mètres au-dessus du Rhône, s'ouvrant sur un environnement de haute qualité, le site du FUTUROPONT donnerait aux visiteurs, non seulement la possibilité d'admirer une nature protégée située en zone urbaine, mais les sensibiliserait sur la nécessité de sauvegarder les espaces naturels, poumons de nos cités ;

- que le bassin lémanique, et Genève en particulier, avec les Hautes Ecoles (EPFL, Universités romandes, HES SO, etc.) et les nombreuses entreprises de hautes technologies qui assurent la reprise économique et élaborent le futur (CERN, UIT, Serono, Reuters, Logitech, Kudelski, HP, IBM, SIG, etc., pour n'en nommer que quelques-unes) constituent un creuset scientifique remarquable, pour valoriser FUTUROPONT, lieu de rencontre, d'animation, d'exposition, d'expérimentation, d'information, etc., chargé de faire circuler et de vulgariser l'information scientifique vers un large public ;

invite le Conseil d'Etat à :

- mener une concertation avec les milieux environnementaux afin que ce projet soit totalement conforme aux considérations écologiques ;
- soutenir le principe de mise en place d'une Maison « Science et Cité » FUTUROPONT, dans le site envisagé ;
- communiquer largement ce soutien, notamment à la Fondation Science et Cité et à la Confédération afin que le choix de la Maison « Science et Cité » romande se porte sur Genève ;
- étudier la faisabilité de l'urbanisation du tablier inférieur du Pont Butin, en procédant à un premier chiffrage d'une telle réalisation ;
- présenter, au Grand Conseil, une demande de crédit d'étude pour le projet FUTUROPONT, en étroite collaboration avec le monde scientifique romand, et dans le respect des principes du développement durable ;
- veiller tout spécialement à permettre une accessibilité du lieu respectant l'environnement.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les député-e-s,

L'influence des technologies et des sciences est toujours plus grande sur notre quotidien, modifiant sensiblement notre économie, notre vie sociale et notre environnement. Les nouvelles technologies et les avancées scientifiques incitent à reformuler les valeurs fondamentales que nous entendons privilégier pour l'avenir.

Dans ce contexte de changement rapide, des relations entre la science et la société doivent être tissées, et le dialogue entre les chercheur-euse-s et les citoyen-ne-s doit se développer.

L'idée de créer, à Genève, une Maison Science et Cité FUTUROPONT, vise, notamment à :

- réduire le fossé culturel qui se creuse entre les activités scientifiques et la société civile ;
- propager une image vivante et accessible de la science et des techniques de pointe ;
- susciter le débat scientifique au sein de la société civile ;
- favoriser l'éveil des enfants à la science et la formation permanente des citoyen-ne-s.

Dans ce but, FUTUROPONT, sous l'impulsion de son créateur André Blanchoud, projette de réunir sous le Pont Butin (tablier inférieur) :

- un centre d'exposition dédié à la culture scientifique ;
- un forum, pour instaurer le dialogue entre les citoyen-ne-s et le monde de la science ;
- un centre de compétences ;
- et un centre de ressource et de documentation, ouvert à toutes et tous afin de développer une vulgarisation scientifique de qualité, contribution efficace au désenclavement de la culture scientifique.

Cette zone, sise sous le Pont Butin, était prévue, historiquement, pour accueillir le passage d'un train, un projet échoué. L'espace est grandiose et son inutilité est un gâchis. 273 mètres de long, pour une largeur de 15 mètres, avec une hauteur de 12 mètres, et en bordure 30 arches de 6 mètres

d'ouverture, ce volume architectural est exceptionnel et son aménagement ne dégraderait en rien ce magnifique pont.

FUTUROPONT, Maison Science et Cité :

- s'immerge dans un contexte social, culturel et économique ;
- se tient à l'écoute d'une région ;
- crée le dialogue avec la Cité ;
- et s'édifie en harmonie avec le génie d'un lieu, dans le respect de son environnement protégé.

FUTUROPONT offre à chacun, enfants comme adultes, non-scientifiques comme scientifiques, la possibilité :

- de se divertir ;
- d'enrichir son imaginaire ;
- de s'initier à la science ;
- d'accéder aux dernières découvertes de la science, de la recherche et des technologies de la communication, en favorisant une prise de conscience de l'impact du développement sur la société et l'environnement, et en offrant à chacune et chacun les moyens d'une réflexion éclairée sur l'avenir.

FUTUROPONT favorise aussi les synergies entre les Hautes Ecoles, les universités, les organisations internationales, les collectivités publiques, les entreprises régionales, le monde associatif et les citoyen-ne-s.

L'attrait de la Cité des Sciences de Paris démontre la passion du grand public pour les sciences et les technologies. Le but est de concevoir une muséographie et une animation alliant vulgarisation et interactivité, en faisant appel aux dernières technologies de diffusion.

Les retombées touristiques et économiques d'un tel projet peuvent être intéressantes et concerner de nombreux secteurs. Toutes proportions gardées, il faut savoir, par exemple, que la Cité des Sciences de Paris ou, dans un premier temps, le Futuroscope de Poitiers ont joué un rôle moteur dans l'économie et la vie sociale de leur région.

Il est clair que ce projet doit être réalisé dans l'axe du développement durable. Ce projet est d'ailleurs conforme à la loi sur la protection des rives du Rhône, puisque « l'agrandissement de peu d'importance, l'adaptation, la transformation, voire la reconstruction de bâtiments et d'installations existants demeurent réservés » aux restrictions que cette loi prévoit. Il faudra être particulièrement vigilant pour prévoir des accès en transports publics

performants et concevoir un transport fluvial adapté aux aspects environnementaux.

Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la Science et à la Recherche, et président de la Fondation Science et Cité s'est montré très intéressé par ce projet. Il a notamment écrit à M. Blanchoud, le concepteur du projet : « C'est avec un grand intérêt que j'ai suivi la présentation de votre projet autour et dans le Pont Butin. L'esprit de ce lieu me paraît particulièrement remarquable (...) ». Il faut se souvenir que la Confédération souhaite soutenir trois Maisons Science et Cité envisagées en Suisse, soit une par région linguistique. Selon les directives publiées par la Fondation Science et Cité, les coûts d'exploitation seraient financés par la Fondation Science et Cité (50 % selon la clé de répartition envisagée), les cantons de la région, le canton siège, les communes concernées et les Hautes Ecoles concernées. Les coûts d'investissement seraient financés au travers des contributions de la Fondation Science et Cité, le canton siège et les communes concernées.

Notre rôle, en tant qu'élus politiques, est de soutenir cette impulsion et de faire en sorte que le choix de la « Maison Science et Cité » pour la Suisse romande se porte sur Genève, à travers le projet FUTUROPONT. C'est aussi de donner la possibilité aux initiateurs de mettre toutes les chances en faveur de Genève, en leur permettant de travailler au développement d'un projet structuré, ambitieux et abouti, à l'image d'un canton qui retrouve, ainsi, un projet porteur, d'importance internationale.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un accueil favorable à cette motion.